

Conseil de quartier  
St Charles/Le phare/Larochefoucauld

COMPTE-RENDU  
Réunion Plénière du 17 novembre 2015 à 18 H.

-----  
Conseillers

présents:

Jean-Pierre ARTEON, Martine COT, Pascale GOUBET, Pierre MERCE, René MONTEIL, Gérard PITON, Martine VALS, Astrid GUILLERMIN, Michel DASSIE, Nicole MESTELAN

Excusés : Catherine CLERC, Mireille HESS, Flora LECLERC, Bénédicte MEILLACQ, Gérard PLEIMELDING, Marc POZZA, Etienne ROHART.

Elus et administrateurs:

Présents: Stéphanie RICORD, Christine CAMY, Alain ROBERT

Excusé: Frédéric DOMEGE

1. Le CR de la réunion du 16/09/2015 est validée.

La prochaine réunion plénière est fixée au

01/02/2016 à 18 H

2. Remarques et précisions complémentaires :

- a. La charte n'est ni supprimée, ni modifiée.
- b. Elle existe et c'est à nous de l'appliquer et de la faire vivre.
- c. Les adjoints ne pensent pas à nous transmettre leurs dossiers, c'est à nous de leur demander.
- d. Stéphanie RICORD approuve la venue de Nathalie MOTSCH qui viendra avec Christophe LANDRIN pour présenter les dossiers Aguilera et Larochefoucauld.
- e. Stéphanie RICORD :  
Les adjoints ne vont pas donner des infos sur les dossiers spontanément, c'est à nous de les interpellier, de poser des questions par son intermédiaire.  
Une liste des travaux en cours et à venir dans notre quartier a été demandée aux services.
- f. Alain ROBERT : de mi-décembre à mi-janvier, une exposition dans le hall de la Mairie, présentera les grands projets pour Biarritz pour les 5 ans à venir.

3. Élections aux postes du bureau

En remplacement des démissionnaires, sont élus à l'unanimité des présents:

Vice-Président : René Monteil

Secrétaire : Pierre Mercé

Secrétaire-Adjoint : Martine Cot

Astrid GUILLERMIN est toujours Présidente.

4. Communication

Il est convenu que dorénavant, tous les comptes rendus de réunions de travail, de toutes les commissions, des réunions plénières, seront adressés à tous les membres du Conseil de quartier, et ce afin que tous soient au courant des différents travaux et dossiers en cours, par souci de transparence.

5. Échanges sur les différents dossiers en cours :

Notre Présidente, Astrid GUILLERMIN, nous informe qu'elle a convenu avec Christine CAMY de faire un point sur les questions posées et restées sans réponse de la part de la Mairie.

Astrid propose que les commissions soient réorganisées par thèmes et non par domaine.

Les réunions de travail seront proposées à tous, avec un ordre du jour précis sur un ou deux dossiers. Le but est de permettre à chacun de participer à sa convenance sur les différents dossiers et non pas sur un seul domaine.

a. École des Thermes :

Stéphanie RICORD nous informe de l'avancement des réflexions de la Mairie.

Sur l'ensemble des propositions reçues par la Mairie, 3 projets vont être retenus. Ces 3 cabinets devront présenter un projet d'architecte (rémunéré), le choix devrait se faire d'ici la fin de l'année.

Astrid présente la demande qui est faite concernant le câblage Ethernet en lieu et place de la Wifi dans l'école. Le principe de précaution inscrit dans la Constitution doit s'appliquer pleinement pour « nos » enfants.

Stéphanie RICORD nous précise que cela semble prématuré, le cahier des charges, précisant ce point, sera donné « au gagnant ».

Nous pouvons néanmoins adresser notre demande d'insérer dans le futur cahier des charges l'application du principe de précaution sur ce point et que cette demande obtienne l'accord du Conseil Municipal.

Christine CAMY précise que les responsables techniques de la Mairie en charge de ces sujets sont bien au fait de cela et le prennent en compte. Elle a pleinement confiance dans leur professionnalisme comme l'a déclaré Stéphanie Ricord.

La présidente rappelle qu'il y a un an aucun élu ne semblait informé sur la nature exacte des ondes transportées par la wi-fi et sur les précautions nécessaires à prendre lors de son emploi. Cette question avait été débattue lors d'une conférence au cinéma le Royal concernant la Loi ABEILLE , conférence organisée par l'Adjoint à l'environnement, Guillaume BARUCQ, le 12 juin 2015.

b. Desserte de la Clinique Capio-Aguilera

Nous renouvelons la demande de faire desservir la clinique par un bus ou la navette St Charles.

Cet établissement en pleine expansion traite 30 000 actes médicaux par an, compte 194 employés (20 de plus qu'en 2013), a ouvert ce printemps un service de gériatrie en semi-ambulatoire qui a enregistré 200 patients depuis son ouverture. Il n'est pas normal que l'arrêt de bus le plus proche soit à 300m de l'entrée, bien trop loin pour les malades, leurs proches, population souvent âgée et en incapacité de conduire .

c. Parking de la Clinique Capio-Aguilera

Après les travaux importants entrepris par la SCI propriétaire des terrains de la clinique, le parking aura une capacité de 230 véhicules alors que les employés de la clinique sont au nombre de 194. L'emcombrement ne cesse de croître et provoque des situations dangereuses.

Il est proposé à l'autorité Municipale de mettre à disposition tout ou partie du parking de l'USB, très souvent vide ou presque, pour le personnel de la Clinique. Le Directeur Guillaume MAINHAGUIET se chargera d'organiser une navette avec ce parking aux heures d'arrivée et de départ du personnel.

d. Carrefour Larochefoucauld sur le boulevard du BAB

Une rencontre a eu lieu avec des membres du conseil de quartier de Larochefoucauld d'Anglet, qui s'occupent de ce dossier, notamment Jean VIDAL. La Mairie d'anglet a demandé son avis au Conseil de quartier Angloye en charge de Larochefoucauld.

Michel DASSIE nous donne quelques précisions sur ce projet qui impacte l'avenir de tout un quartier, pour le moment scindé en deux parties séparées par le BAB. Nous demandons où en est la Mairie de Biarritz sur ce sujet. Stéphanie RICORD nous informe qu'à ce jour nous sommes toujours en phase d'étude.

e. Aménagement d'Aguilera

Comme pour Larochefoucauld, la Mairie est toujours en phase d'étude sur ce dossier.

Nous espérons que Nathalie MOTSCH et Christophe LANDRIN pourront nous en dire plus concernant ces deux dossiers.

6. Brigade verte

Sur la proposition de création d'une brigade verte, le premier projet est de participer à l'entretien du square Lafaille qui semble être quelque peu abandonné par les services parc et jardin de la Mairie. On peut peut-être imaginer, aussi, l'intervention de cette brigade pour tailler les haies des jardins privés appartenant à des personnes ne pouvant plus le faire...

Stéphanie RICORD va prendre contact avec le responsable du service pour avoir son avis sur cette proposition et les conditions éventuelles pour encadrer cette activité.

Le chef de service actuel s'en va fin décembre et la Mairie est en phase de recrutement, en conséquence ce projet intéressant sera présenté le 1<sup>er</sup> février à notre prochaine Réunion Plénière.

Dans un deuxième temps une rencontre avec le responsable pourrait préciser les conditions et limites d'intervention de la brigade verte, si elle est possible et acceptée.

7. Parking salle de sport avenue d'Étienne

Pascale GOUBET demande que la signalétique à l'entrée et la sortie des parkings des salles de sports du lycée avenue d'Etienne soit revue par les services techniques.

Elles sont absentes ou détériorées, il est difficile et dangereux d'entrer et de sortir de ces parkings.

8. Escalier du Miramar

Pascale GOUBET signale qu'il manque une rampe au bas de l'escalier du Miramar, elle existe tout au long de cet escalier, depuis le haut, avenue de l'Impératrice, mais n'arrive pas jusqu'au bout.

Afin de bien préciser l'endroit, Pascale fera des photos qui seront adressées aux services techniques.

À la fin de cette réunion, nous partageons avec plaisir « le pot de l'amitié » offert par la Mairie.

Fin de la réunion à 20 H.

Astrid GUILLERMIN et René MONTEIL  
Secrétaires de séance

Rédactions des demandes transmises à Christine CAMY avec l'assentiment du bureau et des conseillers présents :

- Nous demandons que la Municipalité de Biarritz décide d'appliquer le principe de précaution tel qu'il doit être compris, à l'ensemble de la Nouvelle Ecole des Thermes, en interdisant la wifi dans toutes les composantes de cette Cité Scolaire.

Le Conseil Municipal a décidé de créer un centre scolaire important centré sur l'ancienne Ecole des Thermes consistant en la rénovation et/ou la construction d'un ensemble scolaire réunissant Jardins d'Eveil, Ecole Maternelle et Ecole Primaire dans une même structure adaptée aux enfants de 2 à 12 ans, et donc des salles de travail sur ordinateurs.

La loi Abeille d'encadrement de l'exploitation des ondes électromagnétiques prévoit l'interdiction de la wifi dans les établissements accueillant des enfants de moins de trois ans, ce qui est le cas pour les Jardins d'Eveil, par application du principe de précaution inscrit dans la Constitution.

Nous savons que le projet de Loi déposé comprenait l'interdiction de la wifi pour toutes les écoles dépendant des municipalité, c'est-à-dire les établissements accueillant des enfants de moins de 12 ans, car le principe de précaution s'appliquait aux enfants dont la structure cervicale, en cours de développement, était beaucoup plus fragile que celle des adultes.

Sous la pression du gouvernement, la loi s'est limité arbitrairement aux très jeunes enfants.

Nous demandons que la Municipalité de Biarritz décide d'appliquer le principe de précaution tel qu'il doit être compris, à l'ensemble de la Nouvelle Ecole des Thermes, en interdisant la wifi dans toutes les composantes de cette Cité Scolaire.

Cette interdiction, qui sera probablement décrétée dans un avenir proche, figurerait dans le cahier des charges de l'architecte désigné et permettrait d'englober la connexion ETHERNET dans les travaux. Cela éviterait de nouvelles modifications dans l'avenir.

- Nous demandons la desserte de la Clinique Capio-Aguilera, établissement en pleine expansion : service de gériatrie en semi-ambulatoire depuis mai et déjà 200 patients, 30 000 actes médicaux par an, 194 employés, 1 500 000 masse salariale générée, 250 m<sup>2</sup> de rééducation cardiaque, établissement de pointe qui se doit d'être desservi par bus ou navette.

- Nous demandons la mise à disposition d'une partie du parking de l'USB (presque toujours vide) ou Txik-txak pour le personnel de la clinique (194 employés) pour libérer son parking (230 place après travaux) pour la clientèle: le directeur mettra en place une navette interne pour les employés arrivant et partant à heures fixes.

- demande d'une réunion inter-quartiers, avec, si possible, ouverture au public, avec un (ou une) responsable à l'ACBA du ramassage et du traitement des déchets.

- demandes de la commission sports pour tous (déjà transmises)

a) réparation du bas de l'escalier au bout de la promenade de la Plage Miramar, contre le mur de fin de plage: cette partie est très dangereuse en cas d'humidité et de passage des associations de Sport-Santé car marches érodées et absence de rambarde. Il nous a été précisé que certains engins de nettoyage passaient par là.

b) la signalétique des sorties (sens unique) des parkings du Cosec et de la Halle des sports est déficiente: Un panneau bien visible découragerait les voitures d'emprunter ces sorties (au niveau de la Villa Banuelos) pour rentrer dans les parkings avec menace constante de choc.

---



